

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2019

Présents : Yvan AUGER, Laurent BLONDEAU, Christian BRUNEEL, Marc CAPELLI, Jocelyne CART-LAMY, Marie-Angélique COTTER, Catherine COUANON, François FENIET, Jean-Marc FONTANEZ, Yannick FOUCAULT, Joëlle GAUTHIER, Michel GOYARD, Jean-Marc GRECARD, Sylvia GROS, Estelle JANIER-DUBRY, Denis MARTIN, Fabien MOREL, Frédéric OLLITRAULT, Benoit PIARD, Dominique PIARD, Jérémie PIARD, Christelle PIPARI, Mikaël REFLOC'H, Raphaël VAZ, Jacques VINCENT, Gérard WERMEILLE.

Absents excusés : Christophe BRUZEAU, David COLANGE, Régis MOREAU, Corine PACOREL (Pouvoir à E. JANIER-DUBRY), Didier REYBILLET (Pouvoir à Jérémie PIARD).

Absents : Xavier BOURGEOIS-REPUBLIQUE, Liliane BROLLES, Gilles CRETIN, Joël GINDRE, Lyndie GOUBET, Daniel LAMOURET, Nadine PIARD, Sébastien PIARD.

1) Approbation du dernier compte-rendu du conseil et nomination du secrétaire de séance

Monsieur Benoit PIARD est désigné secrétaire de séance.

Concernant le compte-rendu du conseil du 11 janvier 2019, M. OLLITRAULT fait remarquer que la commune de Villard sur Bienne disposait de 2 délégués titulaires au Syndicat des Eaux de Bellefontaine, (et non d'un titulaire et d'un suppléant) et qu'il conviendrait de ne pas perdre un délégué titulaire. Le nécessaire sera fait dans ce sens.

Le Conseil Municipal accorde au Maire, la possibilité de rattacher un point à l'ordre du jour : Autorisation au Maire de signer la convention d'attribution d'un fonds de concours d'investissement pour l'église de la Rixouse.

M. OLLITRAULT, Maire délégué de Villard sur Bienne, expose que la commune de Villard sur Bienne participe aux dépenses qui concernent l'église de la Rixouse. La réfection de la toiture de l'édifice était programmée ; le dossier est porté par la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude. Le projet est chiffré à 160 482 € et subventionné à hauteur de 91 058 €. La Com Com prend en charge 50% du montant restant. La participation qui incombe à Villard sur Bienne – Nanchez serait de 13 884.80 €.

Le Conseil donne son accord pour la signature de la convention.

2) Délégués au GIP e-Bourgogne Franche-Comté (service Territoires Numériques)

Pour finaliser la délibération d'adhésion au GIP e-Bourgogne Franche-Comté, votée à la dernière séance, il convient de nommer 2 délégués.

M. Yvan AUGER est nommé délégué titulaire et M. Mikael REFLOC'H, délégué suppléant.

3) Proposition / Délégués à la commission communale des impôts directs

La Commune, du fait de la fusion, doit proposer 12 commissaires titulaires et 12 suppléants, dont un doit être domicilié hors de la commune. Les services fiscaux en retiendront 6 de chaque.

Sont désignés commissaires titulaires :

- Pour Nanchez : Yvan AUGER, Christian BRUNEEL, Rémy GOLDEN, Bernard LEROY, Marc BOUVET et Georges-Henri PIARD,
- Pour les Piards : Claudette SANDY, François PIARD et Clément VINCENT,
- Pour Villard sur Bienne : Frédéric OLLITRAULT, Raphaël VAZ, Joëlle GAUTHIER.

Sont désignés commissaires suppléants :

- Pour Nanchez : Michel BESSIERES, Gilbert BOUVERET, Roland ADAM, Christian JOSIEN, Jean-Christophe MICHALET, Daniel DAVID
- Pour les Piards : André JANIER, Bernard VINCENT, Gervais PIARD
- Pour Villard sur Biemme : Michel LABOURIER, Gilles CRETIN, Laurent MOUNIER.

4) Composition des commissions

Les commissions sont composées de la façon suivante :

- **Finances** : Yvan AUGER, Laurent BLONDEAU, Christian BRUNEEL, Marc CAPELLI, Jocelyne CART-LAMY, Estelle JANIER-DUBRY, Fabien MOREL, Frédéric OLLITRAULT, Didier REYBILLET, Mikaël REFLOC'H, Jacques VINCENT, Gérard WERMEILLE.
- **Travaux – Sécurité** : Yvan AUGER, Laurent BLONDEAU, Christophe BRUZEAU, François FENIET, Jean-Marc FONTANEZ, Yannick FOUCAULT, Estelle JANIER-DUBRY, Fabien MOREL, Frédéric OLLITRAULT, Benoît PIARD, Mikaël REFLOC'H, Jacques VINCENT.
- **Forêt** : Yvan AUGER, Laurent BLONDEAU, Christian BRUNEEL, Marc CAPELLI, Gilles CRETIN, Yannick FOUCAULT, Benoît PIARD, Dominique PIARD, Jérémie PIARD.
- **Communication** : Yvan AUGER, Christian BRUNEEL, Jocelyne CART-LAMY, Cathy COUANON, Sylvia GROS, Fabien MOREL, Jacques VINCENT.
- **Fêtes et cérémonies** : Yvan AUGER, Jocelyne CART-LAMY, Cathy COUANON, Jean-Marc FONTANEZ, Yannick FOUCAULT, Joëlle GAUTHIER, Sylvia GROS, Estelle JANIER-DUBRY, Fabien MOREL, Christelle PIPARI.
- **Tourisme et sport** : Yvan AUGER, Christian BRUNEEL, Marie-Angélique COTTER, Cathy COUANON, Fabien MOREL, Benoît PIARD, Christelle PIPARI, Mikaël REFLOC'H, Raphaël VAZ.
- **Logements** : Yvan AUGER, Laurent BLONDEAU, Christian BRUNEEL, Estelle JANIER-DUBRY, Benoît PIARD, Mikaël REFLOC'H, Jacques VINCENT, Gérard WERMEILLE.
- **Ecoles – SIVOS** : Yvan AUGER, Christian BRUNEEL, Jocelyne CART-LAMY, Fabien MOREL, Frédéric OLLITRAULT, Mikaël REFLOC'H.

Les commissions restent ouvertes : Les convocations seront envoyées aux membres de la commission et mise en copie aux autres conseillers.

5) Tarifs des concessions de columbarium et de cimetière

Du fait de la fusion, les tarifs de concessions sont revus et fixés à 150 € pour 30 ans, aussi bien pour une concession de columbarium que de cimetière, sur tout le territoire communal.

6) Tarifs de location des salles communales

Les salles n'ayant pas toutes les mêmes caractéristiques, les tarifs ne sont pas identiques. Les tarifs tels qu'ils étaient, sont reconduits ; les tarifs « habitants » sont étendus à l'ensemble de la commune. Dans un souci d'équité, il est ajouté un tarif pour la location de la salle de convivialité de Villard sur Biemme : 30 € la journée pour les habitants de Nanchez, 60 € pour les personnes extérieures ; pour les associations communales, la location est due (30 €) pour les manifestations à but lucratif (ex. : Loto).

7) Délibération / Echange de terrains Commune / Entreprise GOYARD

M. Michel GOYARD quitte la séance pendant l'examen de ce point de l'ordre du jour.

Une 1^{ère} délibération avait été prise en 2018 pour régulariser une vente consentie, mais non actée. Suite au passage du géomètre, les parcelles ont été affectées de numéros différents. Le notaire demande que le Conseil reprenne une délibération avec les nouveaux numéros. Accord à l'unanimité des présents. M. GOYARD est appelé à rentrer après le vote.

8) Délibération / Effacement de réseau / Territoire de Villard sur Bienne

Un devis pour 1 749.30 € a été présenté par le SIDEC. Il concernerait la dernière tranche du projet Elum. Par manque d'information, ce point est reporté à la prochaine séance.

9) Droit de préemption / Parcelles boisées à Villard sur Bienne

Le notaire de St-Laurent demande si la Commune souhaite exercer son droit de préemption sur la vente de parcelles au lieudit Pré Parsonnier. Compte tenu que la demande est toute récente et que les élus de Villard sur Bienne n'en avaient pas été informés, ces derniers souhaiteraient vérifier l'emplacement de ces parcelles avant que la commune ne prenne position. Le point est reporté.

10) Convention INSEE

Le Conseil autorise le Maire à signer une convention avec l'INSEE, pour la transmission dématérialisée des données d'état-civil, dans le cadre de transmissions obligatoires (mariage, par exemple).

11) Convention SIDEC pour effacement du réseau électrique et téléphonique à Prénovel de Bise

Suite à la demande faite par la Commune, d'enterrer la ligne électrique qui monte en direction de Trémontagne (secteur Prénovel) (environ 200 m), ainsi que la ligne téléphonique, le SIDEC propose une convention. La participation de la commune serait de 3 817.30 € sur une opération de 15 091.34 €. Ce point de l'ordre du jour est reporté : Marc CAPELLI se charge de regarder la possibilité de reprendre le branchement existant sur le tarif jaune du Duchet, la ligne concernée pourrait à ce moment être simplement supprimée.

12) Destination des coupes de bois

- La Commune des Piards avait déjà pris sa délibération en 2018. Pour information, les résineux des parcelles 4, 6, 7 et 8 seront exploités, ainsi que les feuillus des parcelles 4 et 6.
- Pour la forêt de Chaux-des-Prés, seront exploités les résineux des parcelles 22 et 23 et les feuillus des parcelles 10 et 13.
- Pour la forêt de Prénovel, seront exploités les résineux et les feuillus des parcelles 16, 17, 18 et 19.
- Pour la forêt de Villard sur Bienne, seront exploités les résineux des parcelles 11, 12 et 14 et les feuillus des parcelles 3, 4, 26, 27 + la parcelle 2 (délibération 2018).

Pour les 4 forêts, vente de gré à gré selon les procédures de l'ONF, pour les produits de faible valeur jusqu'à 3 000 €.

Les chablis seront vendus en bloc et sur pied pour les forêts des Piards, Prénovel et Chaux des Prés.

Pour la forêt de Villard sur Bienne, les chablis seront vendus en bloc et sur pied ou sur pied à la mesure.

Vote à l'unanimité.

13) Passage ALCG

L'ALCG passait pour la collecte des encombrants, 1 journée sur Chaux et 1 journée sur Prénovel.

Pour 2019, l'ALCG a proposé la date du 18 avril pour Chaux des Prés et le 25 avril pour Prénovel. Un nouveau devis et des dates complémentaires seront demandés pour Les Piards et Villard sur Bienne.

14) Questions diverses

- M. le Maire informe que l'ensemble des conseillers sont invités par le ski-club de l'Abbaye, pour fêter les résultats des skieurs, Martin BOURGEOIS-REPUBLIQUE et Antoine AUGER, mercredi 13 février à 19h45, salle « Chez la Joséphine » (Grande Rivière).

- Le dimanche 2 juin 2019, l'ANACAPP, Association Nationale des Anciens Cadres d'Active des Pompiers de Paris tiendra son assemblée générale au Duchet. En présence de nombreuses personnalités, Il est prévu à 11h30 :
 - Cérémonie au monument aux morts de Prénovel
 - Lecture des Morts au feu et dépôt de gerbe
 - Remise de décorations
 - Vin d'honneur et allocutions à la Mairie de Prénovel
 Les pompiers sont sollicités pour sortir les véhicules de service.
- M. le Maire sollicite quelques personnes pour étudier des offres de tracteur : Yannick FOUCAULT, Jérémie PIARD, Denis MARTIN, Laurent BLONDEAU.
- Concernant la fibre optique, le réseau devrait être opérationnel fin février. Les opérateurs disposent de 10 semaines pour ouvrir à la commercialisation.
- Regroupement scolaire : Pas de changement à la rentrée 2019 : Sur Nanchez, les enfants sont scolarisés au RPI Villard sur Bienne – La Rixouse, ou au SIVOS des Joux (à Grande Rivière) ou à Prénovel, selon la demande des parents et l'accord du Maire.
Seule information connue, l'académie veut pour la rentrée 2021, à ce qu'il n'y ait plus que 3 voire 4 écoles sur le Grandvaux.
- Cathy COUANON demande si l'on peut envisager la mise en place de boîtes à dons, comme cela se fait dans certaines communes. Il s'agit de genre de « placards » extérieurs où les personnes peuvent déposer des objets dont elles ne veulent plus mais qui peuvent avoir une 2^e vie. Le Conseil n'est pas opposé à l'idée. Charge aux intéressés de se manifester et de prendre en charge son organisation. Sylvia GROS est intéressée pour y participer.
- Concernant des travaux programmés dans les anciennes communes historiques, non réalisés, la commission étudiera et proposera les priorités en vue de leur inscription au budget.
- En ce qui concerne les travaux au Centre Duchet, une réunion est programmée lundi 18 février, à Prénovel. La commission sera convoquée dans les plus brefs délais.
- Christian BRUNEEL demande à faire voter une délibération de soutien aux Coquelicots, mouvement national pour faire pression sur le Gouvernement en vue de faire interdire tous les pesticides. Le Conseil vote favorablement, 4 conseillers se sont abstenus.
- La date du prochain conseil est fixée au lundi 29 mars 2019.

La séance est levée à 21h35.

Fait à Nanchez, le 14 février 2019.

Le Maire,
Yvan AUGER